

Thème n°3 : Travail viticole, résidence, pesticides

Jacqueline Candau, Ludovic Ginelli (INRAE, projets Cittep - ExpoJust)
avec la participation de Etienne Amiet et Yann Raineau

Terrain d'entente, 52 min

Etienne Amiet, sociologue correspondant au Centre Norbert Elias (Marseille)
eamiet@mailo.com

Film documentaire sur les relations agriculteurs-riverains dans le Beaujolais.
Coécrit avec la réalisatrice Gaëlle Gasc.

A partir du livre *La riveraineté à l'épreuve des pesticides* (2018).

Extrait du film

<https://vimeo.com/439269367/1809f0a8db>

Constat et questionnement

Des travailleurs agricoles sans-voix dans le débat public sur les pesticides

- L'usage et les effets sanitaires des pesticides agricoles sont l'objet de débat public, intensifié depuis 2016
- Les travailleurs agricoles sont les premiers exposés
- Mais leurs voix sont **peu audibles dans le débat public** sauf exception



1. Par **quels mécanismes les agriculteurs et les salariés agricoles se trouvent-ils écartés** des espaces de débat sur les pesticides qu'ils utilisent ?

2. **Sous quelles conditions une recherche-action peut tenter d'y remédier ?**

Données d'enquête mobilisées (projets Cittep et Expojust) sur la viticulture en Gironde

- **61 entretiens** (acteurs institutionnels, associations, travailleurs agricoles...), réunions publiques et événements professionnels ; veille sur la presse
- **recherche-action en cours** avec des viticulteurs du Blayais

Cadrages et acteurs « forts » du débat sur les pesticides

Politiques publiques dédiées

- **Gestion du risque par les « bonnes pratiques »** (Jouzel et Prete, 2014 ; Nicourt, 2016)
- **Rendus seuls responsables de leur exposition** VS responsabilité systémique et verrouillage socio-technique (Guichard et al., 2017)
- **Santé au travail confinée au sein d'instances et risque chimique peu traité**

Mobilisations anti-pesticides depuis 2008

- De la protection des riverains...
- ... Aux mobilisations au nom des travailleurs agricoles (ex : Générations futures/Phytovictimes)
- 2018 : Virage significatif à visée systémique mais les travailleurs agricoles restent souvent silencieux

Travailleurs agricoles inégalement « mis en incapacité » de participer

- Pour les agriculteurs, absence de relais professionnels alternatifs aux cadrages « forts »
- Pour les salariés, désertion institutionnelle

Ce que disent les ZNT riverains de la coexistence viticulture-résidence

Relèvent des politiques de gestion du risque

- ZNT riverains de 5 à 20 m, sauf dérogation (biocontrôle dont AB ; chartes départementales controversées)
- Depuis 2019 sur demande du Conseil d'Etat (règlement européen 2009)
- Centrées sur la protection des riverains

Cadrage sur la santé des riverains et le « non-traitement »

- Corollaire de ce cadrage : habitat incompatible avec toute agriculture, opposition exacerbée entre agriculteurs et résidents focalisée sur le « traitement »
- Risque supposé « contrôlé » mais présence dans l'air à longue distance
- Cadrages alternatifs, mais moins visibles (assos, médecins, syndicat agricole minoritaire)

Opposition des causes et silence accru des travailleurs agricoles sur l'enjeu pesticides

Ce qui préoccupe les viticulteurs du Blayais

Quel avenir de la viticulture ?

- *Comment mener une réflexion prospective sur la viticulture que l'on [consommateurs, profession, élus] veut dans le Blayais, avec quels interlocuteurs ?*
- *Comment sécuriser la plus-value des vins bios avec un plus grand nombre de conversions et un éventuel durcissement de la réglementation ?*

Avoir prise sur les décisions récentes ou à venir

- *Comment intégrer la nouvelle réglementation (ZNT riverains) sans conséquences négatives sur nos exploitations ?*
- ***Comment l'activité agricole peut-elle être intégrée dans le SCOT et le PLUi ?***

La dangerosité des produits

- *Comment connaître la dangerosité pour nous et autrui des produits qu'on utilise ?*
- *Comment renforcer notre protection et celles des salariés avec des solutions applicables et appliquées ?*
- ***Comment et avec qui se coordonner pour faire des expérimentations de produits qui soient efficaces, abordables mais moins dangereux ?***

Les relations avec les voisins non-agriculteurs...

La coexistence viticulture-résidence

Que faire sur les parcelles proches des habitations ?

Comment expliquer collectivement nos pratiques à nos voisins, en tant que viticulteurs de la commune, y compris en bio?

- *« Il n'y a pas moins de traitements en bio, y a en plus ! »*
- *« Nous, on l'a [l'information] mais je ne peux pas passer trois heures avec tous mes voisins »*
- *« Le problème c'est qu'on est tiraillé entre le fait de dire « nos vins sont sains, sont bons, buvez du vin ». Et puis de l'autre côté, si on communique trop sur les produits qu'on utilise, on dit « Ah bah ouais mais finalement le vin, c'est que des produits »*
- *« le traitement, vu qu'il y a de la dérive, qu'on peut se dire que ça rend les gens malades, là, il y a la grosse porte d'entrée pour attaquer facilement »*

Au-delà des relations interindividuelles

Pourquoi est-ce si difficile aux viticulteurs d'expliquer ce qu'ils font ?

- l'adaptation et le changement de pratiques (dont AB) ne suffisent pas...

Car effets des cadrages

- Viticulture et résidence seraient incompatibles
- Tout traitement est dangereux pour la santé
- la justification des traitements est délégué aux seuls producteurs

Or à problème systémique, réponses structurelles et institutionnelles

- Nécessité d'un engagement véritable des organisations professionnelles viticoles
- Nécessité d'une meilleure cohérence des politiques de santé et des politiques économiques : autorisation de mise sur le marché des PPP par exemple
- Nécessité de repenser le modèle de production agricole dépendant des PPP

Verbatim, Philippe Guérin, viticulteur (17)
Laboratoire d'Innovation Territoriale du Pineau des Charentes "Viti'Lab"
Janvier 2021.

CONCERTATION – DIALOGUE

« Initier des réunions avec les riverains.
»

« Renouer un dialogue sur des choses
concrètes et sur notre vie au quotidien,
avec des gens qu'on côtoie. »

« Permettre à chacun d'avancer vers
l'autre. »



SE DONNER LE POUVOIR D'AGIR

« Définir comment, ensemble, on
peut améliorer notre espace de vie,
adapter nos pratiques et se
réapproprier une vie partagée sur un
territoire commun. »

« Se réapproprier notre métier, notre
territoire, pas seulement appliquer
les méthodes qu'on nous a
conseillées. »

« Je reprends la main. Ce métier-là
est un métier de transmission. »

PASSER À L'ACTION

« Ca m'a amené à m'informer,
rencontrer d'autres viticulteurs qui
ont mis des choses en place,
travailler par l'exemple, imaginer le
territoire différemment »

« C'est ce qu'on veut construire avec
les écoles, dire aux jeunes "votre
territoire, vous pouvez le faire
évoluer" »

« En 2022, je vais certainement
intégrer des arbres au niveau des
plantations. Peut-être que [sans le
LIT,] je ne l'aurais pas fait, ou je ne
sais pas dans combien de temps je
l'aurais fait. »

RÉGION
Nouvelle-
AquitaineBANQUE des
TERRITOIRES



Un exemple de réponse institutionnelle : le Territoire d'Innovation VitiREV

Un contexte 2015-2020 en tension	Accidents / crises / scandales médiatisés Procès et décisions juridiques Exercice périlleux de la « Charte du bien vivre ensemble » en Gironde
Une méthodologie d'ouverture contrariée au démarrage de la construction du projet	Facile vers les acteurs de l'innovation Plus lente / indirecte envers les associations, les syndicats, la société civile, les acteurs de la santé... ou renvoyée vers les LIT
➤ Des actions orientées vers la prévention / réparation des conflits à l'échelle locale,	• Favoriser le dialogue, outiller des médiateurs (maires ou équipes mobiles pluri-profils) • Dépasionner le débat via la cartographie • Localiser les transformations (sites sensibles)
➤ ... ou conçues dans le cadre managérial de la RSE,	• Favoriser la transparence (application informant sur la mise en place de traitements, recensement plus large via la plateforme régionale VitiDATA) • Inciter à la production de logements pour les travailleurs saisonniers
➤ ... ou révélatrices d'ambitions structurelles (santé des travailleurs).	• OPUS : Observatoires des Pratiques, des Usages et de la Santé (Univ. Bx / INSERM) • Former les tractoristes (prévention / matériel) • Engager des réflexions avec l'industrie du machinisme (ergonomie)

La délicate interprétation des indicateurs dans le domaine :
 Ex. baisse 2019-2021 des signalements relevés dans Phytosignal (outil ARS)